

les nouvelles frontières de la formation syndicale.

Le Snes doit faire face à de nouveaux besoins en terme de formation syndicale. Le rajeunissement et la rotation plus rapide de nos cadres militants imposent une nouvelle adaptation. Dans le même temps, le départ en retraite ou le retrait de la vie militante de la génération précédente nous empêche de continuer à assurer dans les meilleures conditions une formation fondée sur le « compagnonnage » entre anciens et nouveaux. De plus, sans faire injure aux nouveaux militants, la connaissance du politique, du social et du syndical reste imparfaite, ce qui peut s'expliquer par la réticence face à de nombreux types d'engagement.

Comme le mentionne la contribution des militants de Rouen, nous ne pouvons plus nous contenter d'informer nos militants sur les questions d'actualité mais les former dans tout ce qui concerne l'action militante.

Quelles pistes doit-on explorer ? Ouvrir l'offre de formation aux syndiqués afin de « toucher » à nouveau encore plus largement la profession. La mutualisation des outils de formation entre toutes les instances du Snes devient un passage obligé. Ensuite, le Snes doit penser à former des équipes de militants et non des militants individuellement. Le militant doit apprendre à déléguer, à partager les responsabilités... Négocier, convaincre, syndiquer, communiquer s'apprend et... en équipe.

Quelles frontières dépasser ? Un nouveau chantier est en train de s'ouvrir avec la VAE (Validation de l'Expérience, loi de 1995) militante. Ce dispositif entérine-t-il une professionnalisation de nos responsables militants ? Soyons conscients qu'elle est en marche ! Apprenons à reconnaître les compétences acquises par nos militants. Elle permettrait également de diversifier nos formations par une collaboration plus étroite avec l'Université. Elle permettrait de faciliter les rotations des équipes militantes en leur offrant des possibilités de se réaliser professionnellement dans d'autres institutions. Un chantier s'ouvre, comprenons les enjeux !

Frank BOULLE, formation syndicale Snes.